

Artin Oksayan n'est plus

La communauté arménienne de Nice pleure l'un des siens. Un de ses fils les plus engagés. Artin Oksayan, surnommé Arto par ses amis, a succombé à une longue maladie, dans la nuit de vendredi à samedi. Il avait 74 ans et des dizaines de combats derrière lui. Des combats pour les autres, ceux qui avaient des difficultés, ceux que la vie n'épargnait pas. Des



Artin Oksayan avait 74 ans. (DR)

combats aussi pour faire vivre la mémoire arménienne, cette histoire née dans le sang d'un génocide tardivement reconnu en France.

Ancien président de l'association culturelle de la paroisse de l'église apostolique arménienne de Nice Côte d'Azur Var Monaco, membre d'Alpes-Maritimes Fraternité, vice-président de l'Union générale arménienne de bienfaisance de la Côte d'Azur, membre du Conseil de coordination des organisations arméniennes de France (CCAF) et de l'Union sportive arménienne, Artin Oksayan a marqué chacun de ceux qui ont croisé sa route.

À son épouse, Marilynne, à sa fille, Sevan, à tous ceux qui l'aimaient, Nice-Matin adresse ses plus sincères condoléances.

Accident sur l'A8 : un conducteur de deux-roues en urgence absolue

Un accident de circulation s'est produit sur l'autoroute A8 à hauteur de L'Ariane, hier soir, dans le sens Italie Aix-en-Provence. L'accident, aux circonstances encore indéterminées,

impliquait un deux-roues et une voiture. Le conducteur du deux-roues, âgé d'une vingtaine d'années, a été transporté à l'hôpital en urgence absolue. La conductrice du véhicule a

été légèrement blessée. Quatorze pompiers sont intervenus, alors que deux voies de circulation étaient neutralisées entraînant un ralentissement du trafic, géré par la gendarmerie.

Piere-Sola : la piste cyclable supprimée

La piste cyclable, mise en place à l'essai au moment du déconfinement sur une centaine de mètres du boulevard Pierre-Sola à Nice-Est, vient d'être supprimée.

Elle occupait une des trois voies du boulevard à hauteur du collège Risso. La décision de la Ville de Nice réjouira les très nombreux automobilistes qui empruntent cet axe stratégique, situé près du palais des exposi-

tions, et qui mène notamment à la voie Mathis (voie rapide).

Embouteillages

Le gel d'une voie au profit des seuls cyclistes a entraîné, ces dernières semaines, de gros embouteillages aux heures de pointe.

Les cyclistes ne devraient pas être pour autant fâchés. La piste cyclable était manifestement très peu empruntée par les vélos.



Les plots et la ligne jaune, qui délimitaient la piste cyclable, viennent d'être enlevés sur la voie de droite, rendue aux véhicules à moteur. (DR)

Votre agenda

Théâtre jeune public, aujourd'hui

► 10 h 30 : *Le Sceptre des éléments*, théâtre de l'Alphabet (19, rue Delille). Dès 9,95 €. 06.60.89.10.04.

► 11 h : *Guignol et la petite souris*, théâtre Bellecour (14, rue Trachel). Dès 5,95 €. 04.93.87.08.86.

► 15 h : *Tchico et le trésor de barbe noire*, théâtre Bellecour (14, rue Trachel). Dès 5,95 €. 04.93.87.08.86.

Théâtre, ce soir

► 18 h : *Ya-t'il un pilote dans la salle ?*, théâtre de l'Alphabet (19, rue Delille). Dès 14,50 €.

06.60.89.10.04.

► 18 h : *Mars et Vénus*, théâtre du Cours (5, rue de la Poissonnerie). Dès 12,95 €. 04.93.80.12.67.

► 19 h : *Une Mémoire d'éléphant dans un magasin de porcelaine*, théâtre Bellecour (14, rue Trachel). Dès 8,95 €. 04.93.87.08.86.

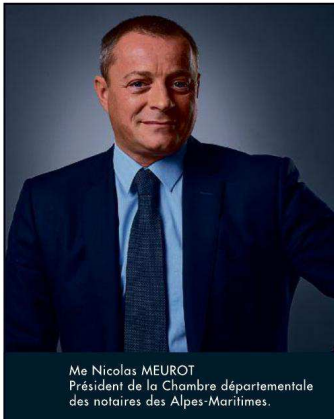
Réouverture du Centre LGBT 06, demain

Du lundi au vendredi, de 10 à 15 h (123-125, rue de Roquebillière). 09.81.93.14.82.

Rencontre immobilière,

demain

Voiture permanence, avec Eric Muret, 17 h 30 à 19 h, rue Saint-François-de-Paule (face à la chaise bleue, esplanade Georges-Pompidou). 06.21.15.96.23. Ericmuret.eu/mon-activite-professionnelle.php



Me Nicolas MEURÖT
Président de la Chambre départementale des notaires des Alpes-Maritimes.

Au printemps 2019, Me Nicolas Meuröt a été élu président de la Chambre départementale des notaires des Alpes-Maritimes. L'occasion de présenter cette instance d'encadrement et, du même coup, le notariat d'aujourd'hui, qui a considérablement évolué ces dix dernières années, pour vous accompagner à toutes les étapes de votre vie.

La Chambre des notaires des Alpes-Maritimes regroupe plus de 400 notaires titulaires, associés et salariés, qui officient au sein des 144 offices du département. Les notaires étant des officiers publics, leur fonction est étroitement réglementée, notamment par une stricte déontologie. C'est pourquoi, entre autres missions,

LA CHAMBRE DES NOTAIRES DES ALPES-MARITIMES DES NOTAIRES UNIS ET À VOS CÔTÉS

La Chambre assure un rôle de conseil auprès de tous les notaires, en organisant des séances de formation et des actions de communication professionnelle. L'instance intervient aussi auprès du grand public. Elle est parfois amenée à résoudre un désaccord entre un notaire et son client. Dans le cadre de l'accès au droit, les notaires de la Compagnie assurent des permanences juridiques et certains, en tant que membres de Chambre, la représentent lors de colloques et de conférences.

DES ÉTUDES 2.0

Depuis une dizaine d'années, le notariat s'est profondément transformé. La révolution numérique a ouvert la porte à l'informalisation et à la digitalisation des offices. Très vite, la profession a été précurseur dans la mise en place d'outils numériques. Les études ont dématérialisé la demande auprès de diverses administrations, l'envoi des actes, et œuvré à la généralisation de l'acte authentique

« LE NOTARIAT EST PRÉCURSEUR DANS LA MISE EN PLACE D'OUTILS NUMÉRIQUES. »

Me Nicolas MEURÖT
Président de la Chambre départementale des notaires des Alpes-Maritimes.

électronique. L'accès à la visioconférence agréée se développe de plus en plus au sein des offices, permettant un échange fluide et sûr entre les notaires et leurs clients. Enfin, depuis la crise sanitaire et grâce à une étroite collaboration entre l'État et le notariat, a vu le jour la signature électronique par comparaison à distance via une procédure sécurisée.

FAMILLE, IMMOBILIER, MAIS AUSSI DROIT INTERNATIONAL ET DE L'ENTREPRISE

Avec la loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dite « loi Macron », le nombre d'études notariales est passé de 90 à presque 150 dans le seul département des Alpes-Maritimes. De quoi inciter chaque notaire à réfléchir sur ses activités pour assurer la pérennité économique de son office. Les officiers publics ont ainsi informé leur clientèle sur leurs autres domaines d'expertises comme le droit de l'entreprise, la gestion patrimoniale, le droit international et la médiation.

La Chambre dans ce contexte a entrepris de soutenir et former continuellement les notaires de la Compagnie : le Groupement Immobilier Notaires et le Groupement Notarial Entreprise & Patrimoine ont ainsi été créés afin de fédérer et conseiller les notaires adhérents dans leur action de diversification.

La Chambre des notaires des Alpes-Maritimes œuvre donc au quotidien pour permettre aux notaires maritimes et au grand public de s'inscrire dans une relation de partenariat fiable et de confiance, avec l'objectif constant d'une satisfaction mutuelle.

COMMUNIQUÉ

CHIFFRES CLÉS dans les Alpes-Maritimes



144 offices



407 notaires en activité
dont 116 notaires salariés



1060 collaborateurs et employés
du notariat



64 481 actes authentiques
électroniques passés en 2019

CHAMBRE DÉPARTEMENTALE DES NOTAIRES
18, RUE DU CONGRÈS 06000 NICE
04 97 03 02 02

NO6 CHAMBRE DES NOTAIRES 06

www.chambre-notaires06.fr

